

DÉPARTEMENT DES YVELINES
MAIRIE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2026 -

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt février à dix-sept heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale, légalement réuni au lieu ordinaire de
ses séances sous la Vice-Présidence de
Madame Gwendoline DESFORGES.

Étaient présents :

Madame Gwendoline DESFORGES
Monsieur Pascal SIMONNET
Madame Anne-Laure de BROSSES
Madame Denise JOURDRIN
Monsieur Jacques LELUBRE
Madame Laurence de CHABOT
Monsieur Philippe CLOUS
Monsieur Elhadji DIALLO
Madame Marie-Laure de BECDELIÈVRE
Madame Michèle BIANCO

Nombre de membres :
En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 16

Membres absents avec pouvoir :

Madame Laurence BERNARD
(pouvoir à Madame Gwendoline DESFORGES)
Monsieur Pierrick FOURNIER
(pouvoir à Madame Denise JOURDRIN)
Madame Agnès THÉBAUD
(pouvoir à Madame Laurence DE CHABOT)
Monsieur Bernard LONGATTE
(pouvoir à Monsieur Jacques LELUBRE)
Madame Hélène de FUMICHON
(pouvoir à Monsieur Philippe CLOUS)

Membre absent sans pouvoir :

Madame Véronique BECQUET

Madame Stéphanie LESPINAS, Responsable du
C.C.A.S. – Service Vie Sociale, est secrétaire de séance.

N° 2026-04 :

Adoption du Budget Primitif 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION du
CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE du PECQ
DU 20 FÉVRIER 2026

N° : 2026-04

OBJET : Adoption du Budget Primitif 2026

Après avoir présenté le budget par chapitre,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents et représentés, après en avoir délibéré, vote et adopte le budget primitif 2026 du C.C.A.S. qui est arrêté, en recettes et en dépenses, comme suit :

Section d'investissement	
Recettes	Dépenses
18 000,00 €	18 000,00 €

Approuve le budget primitif 2025 en section d'investissement à 18 000,00 €

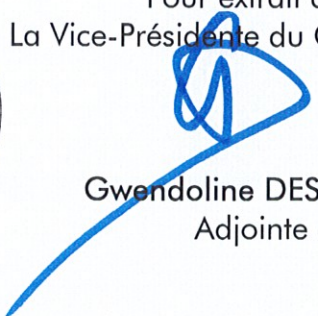
Section de fonctionnement	
Recettes	Dépenses
811 500,00 €	81 500,00 €

Approuve la section de fonctionnement à 811 500,00 €.

Précise que la Présidente du C.C.A.S. peut procéder à des virements de crédits d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire.



Fait et délibéré
Pour extrait conforme
La Vice-Présidente du C.C.A.S.,


Gwendoline DESFORGES
Adjointe au Maire

Publié le :